Chers parents, l’association des Combottes est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle rentrée scolaire 2021-2022.

L’association des Combottes, c’est avant tout une association constituée de parents d’élèves bénévoles qui participent concrètement à la vie de l’établissement (organisation de diverses manifestations, sorties…), sachant que le contexte actuel est toujours aussi compliqué pour nous permettre de maintenir ce lien associatif et participatif.

Cependant, il nous faut retenir que l’un des objectifs de l’association des Combottes est d’accompagner l’équipe éducative pour donner à nos enfants toutes leurs chances de s’épanouir.

L’une des actions de l’association des Combottes vise à récolter des fonds. Ces fonds participent à la mise en place des projets de l’école : actions et sorties pédagogiques ; achat de matériel et de jeux.

Le montant de la cotisation famille à l’association des Combottes pour l’année scolaire 2021-2022 est de **20 €.**

**L'adhésion se fera par internet à l’aide du lien suivant et que vous pouvez retrouver sur le blog de l’école :**

[**https://www.payassociation.fr/association-des-combottes/adhesion**](https://www.payassociation.fr/association-des-combottes/adhesion)

*Si des personnes rencontrent des difficultés pour leur inscription, merci de prendre contact avec nous à l’adresse suivante :* associationcombottes25@gmail.com *ou de voir avec la directrice de l’école.*

Chers parents, l’association des Combottes est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle rentrée scolaire 2021-2022.

L’association des Combottes, c’est avant tout une association constituée de parents d’élèves bénévoles qui participent concrètement à la vie de l’établissement (organisation de diverses manifestations, sorties…), sachant que le contexte actuel est toujours aussi compliqué pour nous permettre de maintenir ce lien associatif et participatif.

Cependant, il nous faut retenir que l’un des objectifs de l’association des Combottes est d’accompagner l’équipe éducative pour donner à nos enfants toutes leurs chances de s’épanouir.

L’une des actions de l’association des Combottes vise à récolter des fonds. Ces fonds participent à la mise en place des projets de l’école : actions et sorties pédagogiques ; achat de matériel et de jeux.

Le montant de la cotisation famille à l’association des Combottes pour l’année scolaire 2021-2022 est de **20 €.**

**L'adhésion se fera par internet à l’aide du lien suivant et que vous pouvez retrouver sur le blog de l’école :**

[**https://www.payassociation.fr/association-des-combottes/adhesion**](https://www.payassociation.fr/association-des-combottes/adhesion)

*Si des personnes rencontrent des difficultés pour leur inscription, merci de prendre contact avec nous à l’adresse suivante :* associationcombottes25@gmail.com *ou de voir avec la directrice de l’école.*